

● (2002)

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 8 heures.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT**

[Français]

**LE BUDGET**

EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances)** propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement.

—Monsieur le président, le budget que je présente ce soir est une réponse positive et responsable aux problèmes que connaît l'économie canadienne à une époque très troublée pour l'ensemble du monde. Ces problèmes sont aussi complexes que difficiles. Nous faisons face à un chômage et à une inflation sérieux, et nous devons tout mettre en œuvre pour les combattre. Nous avons aussi des problèmes—et des possibilités—à plus long terme qui exigent des changements structurels dans nombre d'industries, de secteurs et de politiques. Tels sont les défis qui ont été dégagés par la dernière conférence des premiers ministres.

Ces dernières semaines, de nombreux Canadiens m'ont fait connaître leur point de vue. Je me suis entretenu avec tous les ministres provinciaux des Finances et j'ai bénéficié d'un débat public animé sur l'économie. Mes collègues du Cabinet et moi-même avons étudié les mémoires présentés par des groupes grands et petits, d'envergure nationale et régionale.

Nombre des suggestions reçues pour ce budget auraient accru notre popularité, mais auraient nuit à l'économie. Je ne les ai donc pas retenues. Je pense qu'il convient actuellement d'avoir, face à nos problèmes, une attitude critique, réaliste et responsable. A cette condition, nous pourrions redresser la situation du chômage et de l'inflation. Les mesures contenues dans ce budget devraient préserver et renforcer les progrès accomplis.

Il est maintenant évident que nombre de nos difficultés actuelles sont issues de la période de croissance exceptionnelle enregistrée par le Canada du milieu des années 1960 au milieu des années 1970. Avec le recul, nous constatons que nous n'avons pas toujours fait bon usage des chances que nous avons eues.

Notre économie croissait rapidement. La conjoncture internationale nous était favorable, et les Canadiens voyaient leur niveau de vie s'améliorer considérablement.

Mais nous en sommes arrivés tous à exiger trop de l'économie. Les pouvoirs publics ont accru leurs dépenses trop vite. L'expansion monétaire a été excessive.

Les revendications salariales et les augmentations accordées ont été trop élevées, de même que la hausse des autres

*Budget—M. Chrétien*

formes de revenus. On a négligé l'efficacité à long terme de l'économie canadienne et sa compétitivité.

Aussi les Canadiens étaient-ils mal préparés pour affronter les bouleversements du début des années 1970. La hausse rapide du prix du pétrole, des aliments et d'autres produits de base a accéléré l'inflation.

Puis est arrivée la récession mondiale, qui a mis en évidence le déclin de notre compétitivité. Notre balance des paiements s'est soldée par un important déficit, tandis que notre croissance ralentissait. La baisse des ventes s'est traduite par des pertes d'emplois.

Simultanément, les conflits se sont aggravés: conflits entre les provinces et Ottawa, entre les forces séparatistes et fédéralistes, entre employeurs et employés. Tous ces éléments ont engendré de l'incertitude et affaibli l'économie.

[Traduction]

Les signes d'amélioration

A l'automne de 1975, il était devenu évident que des mesures économiques énergiques s'imposaient. Le programme de lutte contre l'inflation lancé à cette époque a puissamment contribué à redresser la situation.

Depuis lors, toutes les administrations publiques au Canada ont repris en main leurs dépenses. Dans notre cas, nous avons réduit la croissance de nos dépenses totales de 26 p. 100 en 1974-1975 à 18 p. 100 en 1975-1976 et, depuis, à 10 p. 100 ou moins.

La Banque du Canada a freiné la croissance de la masse monétaire conformément à ses objectifs, fixés en fonction du maintien de la croissance et de la réduction de l'inflation.

Les augmentations salariales sont revenues à un taux plus raisonnable. Les hausses négociées sont passées de 17 p. 100 en 1975 à 10 p. 100 en 1976 et moins de 8 p. 100 l'an dernier. Elles sont maintenant descendues au niveau de l'indicateur, soit à 6 p. 100.

Le rythme sous-jacent de l'inflation a lui aussi ralenti. C'est ce que révèle l'évolution des prix, alimentation exclue, qui s'est améliorée constamment. Une autre preuve en est que le prix moyen de tous les biens et services produits au Canada n'a augmenté que de 6.5 p. 100 l'an dernier, contre 9.5 p. 100 en 1976 et 11.2 p. 100 en 1975.

● (2012)

Le programme de contrôle a joué un rôle décisif dans cette évolution. Le contrôle des prix et des revenus n'aurait pu réussir sans le soutien d'une politique fiscale et monétaire appropriée. Par contre, sans les contrôles, le taux fondamental d'inflation n'aurait pas pu être réduit aussi rapidement. Sans eux, la croissance aurait été moins forte, et le chômage plus élevé.

Vu le déclin de notre compétitivité depuis plusieurs années, le taux de change du dollar canadien devait tôt ou tard être corrigé. Cette correction s'est maintenant produite, en plusieurs étapes. Le gouvernement a permis cet ajustement en laissant le cours du dollar canadien évoluer en fonction de l'offre et de la demande sur le marché des changes. Nous continuons de suivre cette politique.